

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an mil neuf cent <sup>quatre vingt treize</sup> ~~soixante~~, le 18 mars à 9H  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M.*r* Olivier HERRY maire Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 08.03.93

LOCATION SALLE POLYVALENTE

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception

ABSENTS : MM. Marc le Borgne. Yves CORRE excusés.

M.*r* Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'annuler la délibération  
du 14 aout 1992 concernant la location de la salle polyvalente,

- . Et autorise les particuliers, associations... a louer le local.
- . Et autorise que soient servis des repas froids ou chauds, ( mais sans  
possibilité d'utiliser la cuisine).

Les tarifs fixés précédemment demeurent inchangés.

Fait à Brennilis les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.

